

N° 22– 11 janvier 2019

District Haute-Vienne

Siège social :

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES

Accueil :

Secrétariat :

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr

Site internet :

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036

87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des

Bureaux :

Du lundi au Vendredi :

8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda

Lundi 14 janvier 2019 à 18H00 :

Comité de Direction

Judi 17 janvier 2019 à 18H30 :

Féminines



REUNION DE LA COMMISSION DES JEUNES AU DISTRICT DE FOOTBALL

Mardi 08 janvier 2019 s'est déroulée la réunion des Jeunes pour les U19-U17-U15. Les clubs ont pu suivre des interventions de la part de MM. VERGONZANNE, CHIROL, CACOUT et CVETKOVIC. Les championnats ont été abordés lors de cette réunion qui a vu également la Commission procéder au tirage du prochain tour des coupes U19-U17 et U15. Les rencontres auront lieu le 19/01/2019 et sont à retrouver dans la rubrique « Compétitions » sur le site internet.



Sommaire:

Procès-verbaux : p 2 à 31
Assemblée Générale Financière -
Compétitions /coupes seniors –
Féminines -Jeunes

Partenaires : p 32



BUT ECLAIR CHALLENGE Bernard DEMARS :

MATCH N. 50309.1 BONNAC LA COTE / LE PALAIS SUR VIENNE (3) D3 POULE B DU 6/1/2019 (remis du 25/11/2018)

Arbitre : M. FARIS Abdelkrim

But marqué après 2 minutes de jeu.

Buteur : M. DIVERS Franck

Vainqueur : SA LE PALAIS SUR VIENNE (3)

2^{ème} PHASE U17-U15

Les calendriers U17 – U15 – PHASE 2 sont à retirer aux heures d'ouverture des bureaux à partir du lundi 14 janvier 2019 jusqu'au mercredi 23 janvier 2019.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE Vendredi 30 NOVEMBRE 2018

PRESENTS : M. LADRAT (Président)

MM. BARRAT - BREMONT – BRIDAY - CACOUT – ROUDIER - DUPUY - FILLEUL - GIRAUD - Mme MUHLEBACH - PEYMIAT - PLEINEVERT - PRINSAUD – QUESSON - Mme SAZERAT - VERGONZANNE

ASSISTENT : M. DOUCET Daniel (CDA) - Mme PALAND (Secrétaire Administrative) - MM. LAFORET (administratif) - ROCHETEAU (comptabilité) - Dragan CVETKOVIC (CTD PPF) - M. BORDERE, commissaire aux comptes

Commission de surveillance : Mme MANUS - MM. THOMAS JC – RUCHAUD - RAMEAUX

EXCUSES : Mme DUMET (commission de surveillance des opérations électorales) - MM. BONNAUD – COUTY - ROUGIER - DESPLAT (CDFA)

PERSONNALITES :

- M. Alain DELHOUME, Maire de ST GENCE
- M. Saïd ENNJIMI (Président LFNA)

EXCUSES :

- M. Yves CROGUENNEC, commissaire aux comptes
- M. Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne
- Mme Evelyne THOMAS, conseillère départementale
- M. Gilles TOULZA, conseiller départemental
- M. François MARCELAUD – Président CDOS
- M. Le Président du CROS



I- VERIFICATION DES POUVOIRS

CLUBS ABSENTS :

- CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER
- AS EYMOUTIERS
- LA JONCHERE ST MAURICE
- MOISSANNES
- PEYRAT DE BELLAC
- PEYRILHAC
- LA ROCHE L'ABEILLE
- ROCHECHOUART OC
- ST PRIEST S/AIXE
- FC SAUVIAT
- US VAYRES

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale Financière peut commencer.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU DISTRICT :

« Mesdames, Messieurs, Chers amis.

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à notre Assemblée Générale Financière annuelle dont vous connaissez tous le caractère obligatoire de son organisation depuis 2010 et je vous remercie de votre présence nombreuse qui prouve l'intérêt que vous portez au fonctionnement et à la vie de votre District.

Permettez-moi de remercier M. le maire de Saint Gence, M. Alain DELHOUME, qui met gracieusement ses magnifiques installations à notre disposition.

J'ai également le plaisir d'accueillir plusieurs personnalités que je remercie de leur présence.

Je dois excuser notre commissaire aux comptes Yves GROQUENNEC qui ne peut être présent parmi nous ce soir, il est représenté par M. BORDERE.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à notre président de ligue Saïd ENNJIMI qui malgré un emploi du temps très chargé nous fait l'honneur de sa présence ce soir à l'occasion de l'assemblée générale de notre district, de son district car Saïd est ici chez lui. Merci Saïd, ta présence parmi nous ce soir témoigne de ton indéfectible attachement à ta ville de cœur et à ton département.

Et puis comme vous le savez, la ligue est le principal partenaire institutionnel et financier des districts, partenaire sans la présence duquel il nous serait bien difficile de fonctionner.

Avant de passer la parole à notre trésorier Gérard DUPUY et Michel BREMONT pour vous parler du « FAFA », je souhaite vous apporter quelques informations sur l'activité du district depuis l'assemblée générale de juin dernier.

Conformément à nos engagements et à notre volonté affichée de communiquer avec les clubs, 5 réunions décentralisées ont été réalisées dernièrement au cours desquelles plusieurs thèmes ont été abordés parmi lesquels :

Les règlements concernant la création, la fusion où l'entente entre plusieurs clubs et la mise à jour des coordonnées Foot Clubs.

Ces réunions ont permis également d'aborder autour d'échanges très fructueux, les différentes pistes d'évolution de la pratique du football à 11 en 5^{ème} division. En effet, compte tenu des problèmes d'effectifs que rencontrent certains et de la difficulté pour ces mêmes clubs de présenter 14 joueurs tous les dimanches, l'organisation de la pratique dans la dernière division départementale nécessite une réflexion approfondie.



Le même constat a été fait pour les catégories pour lesquelles le passage de la pratique du foot à 8 à 11 entraîne la perte de nombreux licenciés.

Ne faut-il pas envisager la création d'une formule compétition à 8 joueurs si nous souhaitons pouvoir maintenir de l'activité dans les clubs et dans les territoires ruraux les plus en difficulté.

Un groupe de travail chargé de cette réflexion, dans lequel seront conviés des représentants des clubs va être constitué très prochainement.

Le thème de l'arbitrage a également été abordé. L'accent a été mis sur les difficultés à fidéliser les arbitres dans leurs fonctions et à les maintenir en nombre suffisant afin de permettre de couvrir un maximum de rencontres.

Je crois qu'il nous faut saluer la décision de la Commission Régionale d'arbitrage qui a souhaité la mise en place à cet effet, du dispositif qui consiste à accompagner les nouveaux arbitres au cours de leurs 9 premières rencontres.

Lors de ces échanges fructueux, il a été aussi question du football féminin qui a été mis en avant. Tous les clubs ont salué le développement important de la pratique féminine sur ces dernières années et les clubs ont été encouragés à poursuivre leurs efforts dans ce sens.

En 2019, la France sera l'hôte d'un évènement pour le football français et le football féminin en particulier puisque notre pays aura justement l'honneur d'accueillir la huitième édition de la Coupe du Monde Féminine entre le 7 juin et le 7 juillet 2019. Les 24 équipes qualifiées, dont la France, en tant que pays hôte, seront en compétition pour le titre mondial. Cinquante-deux matches seront disputés dans les neuf villes françaises : Paris accueillera le match d'ouverture et le président de la LFNA Saïd ENNJIMI a souhaité qu'à cette occasion soit organisé un déplacement au Parc des Princes le 7 juin prochain selon la formule qui vous sera présentée à l'écran et que vous commentera tout à l'heure Aude MULHEBACH.

Vous n'êtes pas sans savoir que Jean-Louis PAULINE va faire valoir ses droits à la retraite dans les prochaines semaines. Je souhaite au nom du district témoigner à Jean-Louis toute notre reconnaissance des efforts qu'il a fournis pendant toutes ces années passées au service de notre football départemental. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour la qualité de son travail, sa disponibilité et son dévouement dans l'exercice de ses fonctions.

C'est Dragan Cvetkovic que vous connaissez tous qui a succédé à Jean-Louis. Dragan que nous avons eu le plaisir d'accueillir déjà puisqu'il a pris ses fonctions de CTD PPF depuis le 1^{er} novembre dernier.

Dragan qui va se présenter à vous au cours de cette soirée est salarié de la LFNA et il est mis à la disposition du district. Je remercie la ligue et son président Saïd ENNJIMI d'avoir choisi cette formule qui permet ainsi au district de la Haute-Vienne d'alléger la masse salariale et la gestion globale de son personnel.

Je ne peux, une nouvelle fois malheureusement, pas passer sous silence les actes d'incivilité et les graves évènements qui se sont produits récemment sur plusieurs terrains de football de la Haute-Vienne ces dernières semaines et les commentaires souvent déplacés diffusés sur les réseaux sociaux à ces occasions.

Je fais entièrement confiance aux commissions compétentes pour instruire les dossiers concernés en fonction de l'exactitude et la complétude des faits qui se sont produits afin de pouvoir prendre les sanctions qui s'imposent. Je veux ici vous assurer que je resterai personnellement, à mon niveau, extrêmement attentif au suivi et à la gestion de ces dossiers.

Autre sujet d'actualité plus sympathique dont je souhaite vous parler, c'est celui d'une réflexion qui est en train d'être menée au sein du district et qui, conformément à nos engagements, consiste à travailler sur plusieurs thèmes par la mise en place d'actions concrètes visant à améliorer la communication interne et externe au district mais aussi développer des partenariats, dynamiser l'image du district et favoriser l'intégration de dirigeants de clubs dans le fonctionnement des différentes commissions du district.

Un groupe de travail sera également constitué à cet effet dans les prochains jours.

L'ensemble des actions dont je viens de vous parler sont absolument nécessaires pour améliorer le fonctionnement quotidien du district, indispensables pour préparer l'avenir de notre institution et de notre football départemental.

Je vous remercie de votre attention. »



Le Président du District laisse la parole à M. DELHOUME – Maire de ST GENCE :

« Etant un ancien footeux dans les années 80, il a été un des premiers joueurs à mettre en place le club AS ST GENCE.

C'est avec un très grand plaisir qu'il accueille cette assemblée générale. Il considère que les clubs ont un rôle important et social dans la société dans un contexte parfois difficile où les jeunes sont en mal de repère. Le sport est important dans la vie et donne des valeurs essentielles au quotidien.

Il souhaite à tous la bienvenue dans cette salle de sport

La commune regroupe environ 2 700 habitants et 30 associations.

Il se rend compte qu'il faut des infrastructures. Le district faisant beaucoup de choses, il espère qu'il y aura des retombées de la coupe du monde permettant aux clubs amateurs d'en bénéficier

Il espère les travaux de cette assemblée générale fructueux, les finances font parties des points importants dans le quotidien des collectivités associations

Ce gymnase permettra aussi d'accueillir les footeux en partenariat avec l'école de foot de la Glane. Les collectivités doivent apporter leur savoir-faire et les moyens financiers.

Il termine en remerciant le Président du district et les clubs. »

Effectifs :

Le Président du District fait le point des effectifs notamment sur le secteur NORD et donne un comparatif de date à date.

En ce qui concerne le FOOT ANIMATION, il souligne que la Haute-Vienne a le plus gros pourcentage d'augmentation

Pour les FEMININES, on distingue un effectif en forte augmentation toutes catégories.

D'une façon générale, on constate une hausse des effectifs.

Au niveau des arbitres, on s'aperçoit d'une perte de 5 arbitres. L'effectif peut évoluer en raison de l'examen d'arbitres du week-end à venir.

Sur le plan de la LFNA, le district de la Haute-Vienne se place 3^{ème} sur 12.

Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2018 (Hebdo N. 45 du 29/6/2018)

Adopté à l'unanimité

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT :

Le Président du district explique à l'assemblée que la trésorière a quitté le district.

C'est donc Gérard DUPUY – trésorier adjoint, qui présente le bilan comptable :

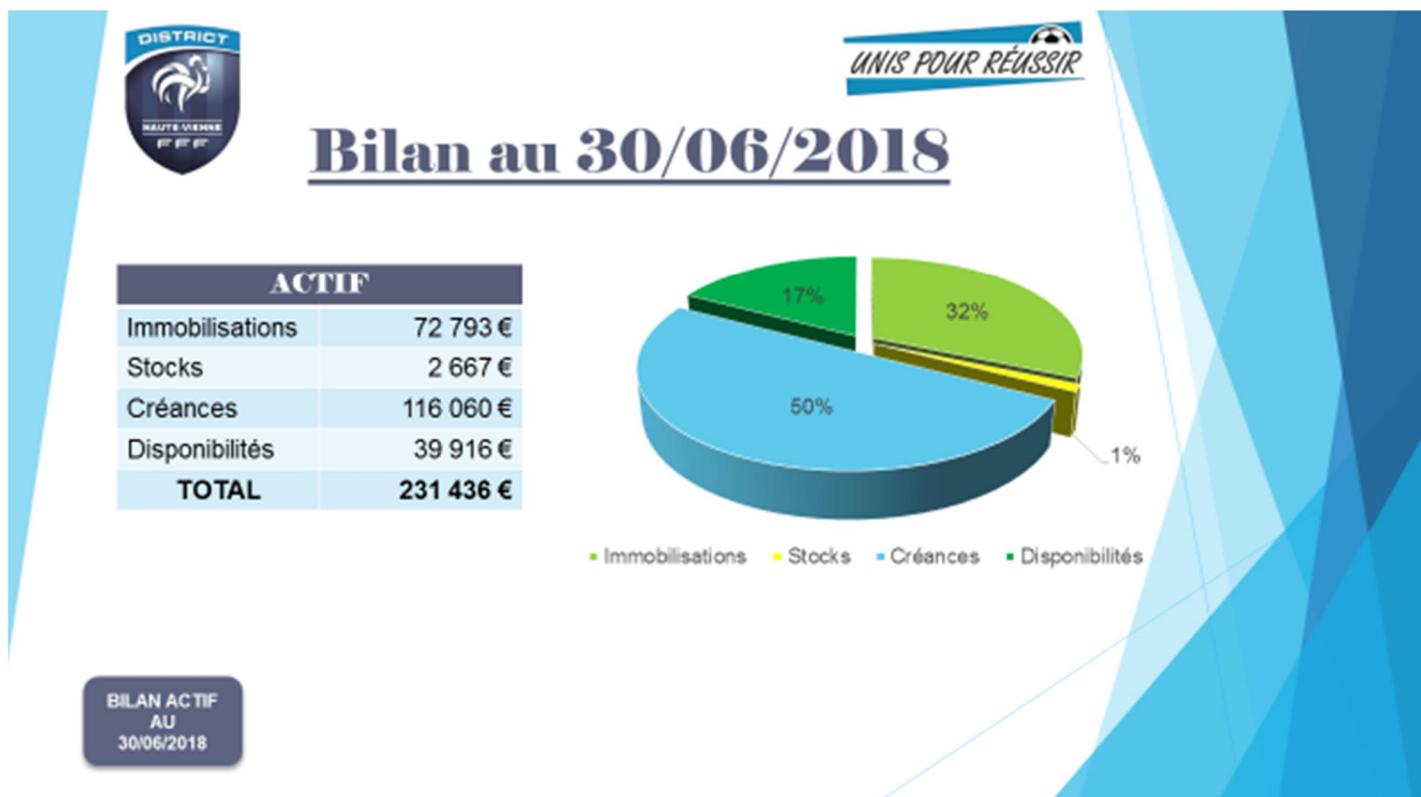
« Mesdames, Messieurs,

Je vais vous présenter les comptes financiers de notre district de football, comptes arrêtés au 30/06/2018 (bilan du 01/07/2017 au 30/06/2018).

Travail effectué par la comptabilité du district (Lisette MAGUER, Guillaume ROCHETEAU, Gérard DUPUY).

Les comptes ont été contrôlés par le commissaire aux comptes de notre association qui vous présentera son rapport après-moi.

Je vous présente les comptes. »



BILAN ACTIF.

« Je vous rappelle que notre district a été créé en 1957, l'actif correspond aux biens acquis par le District depuis sa création.

Il est composé de 4 masses.

Les immobilisations.

Les stocks

Les créances.

Les disponibilités.

Les immobilisations : 72 793 €

Elles comprennent :

- Valeur Brute
- Amortissements
- Valeur nette

Dans le courant de l'exercice, nous avons acquis un ordinateur portable pour le CTS, d'un montant de 668 € amortissable sur 3 ans, et un logiciel de paie pour 540 € amortissable sur 12 mois.

Le montant de la dotation aux amortissements pour cet exercice s'élève à 21 199 €

Les stocks : 2 667 €

Il s'agit des tablettes qui ont été acquise dans le cadre de la feuille de match informatisée.

Les créances : 116 060 €

Dû par les clubs au 30/06/2018

Elles comprennent :

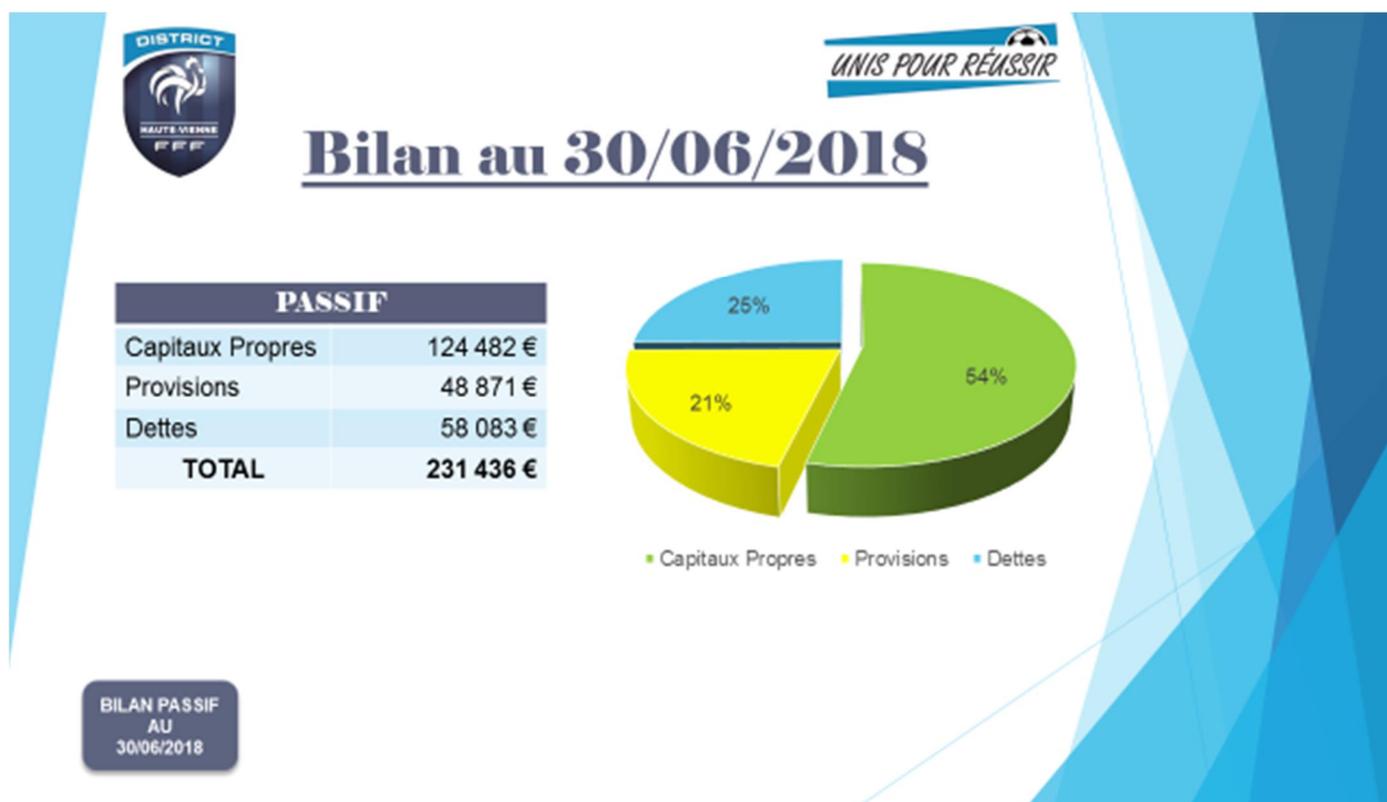
- Fournisseurs débiteurs et Personnel
- Produits à recevoir
- Charges constatées d'avance



Les disponibilités : 39 916 €

Ce sont les divers comptes bancaires et les divers placements sur Livrets.

TOTAL DU BILAN ACTIF NET : 231 436 €



LE BILAN PASSIF

Le passif du bilan correspond aux dettes du District.

Il est composé de 3 masses.

Les capitaux propres : 124 482 €

Les capitaux propres correspondent en partie aux résultats bénéficiaires ou déficitaires du District depuis sa création.

Les provisions : 48 871 €

Ce sont les provisions pour risques sociaux.

Les dettes : 58 083 €

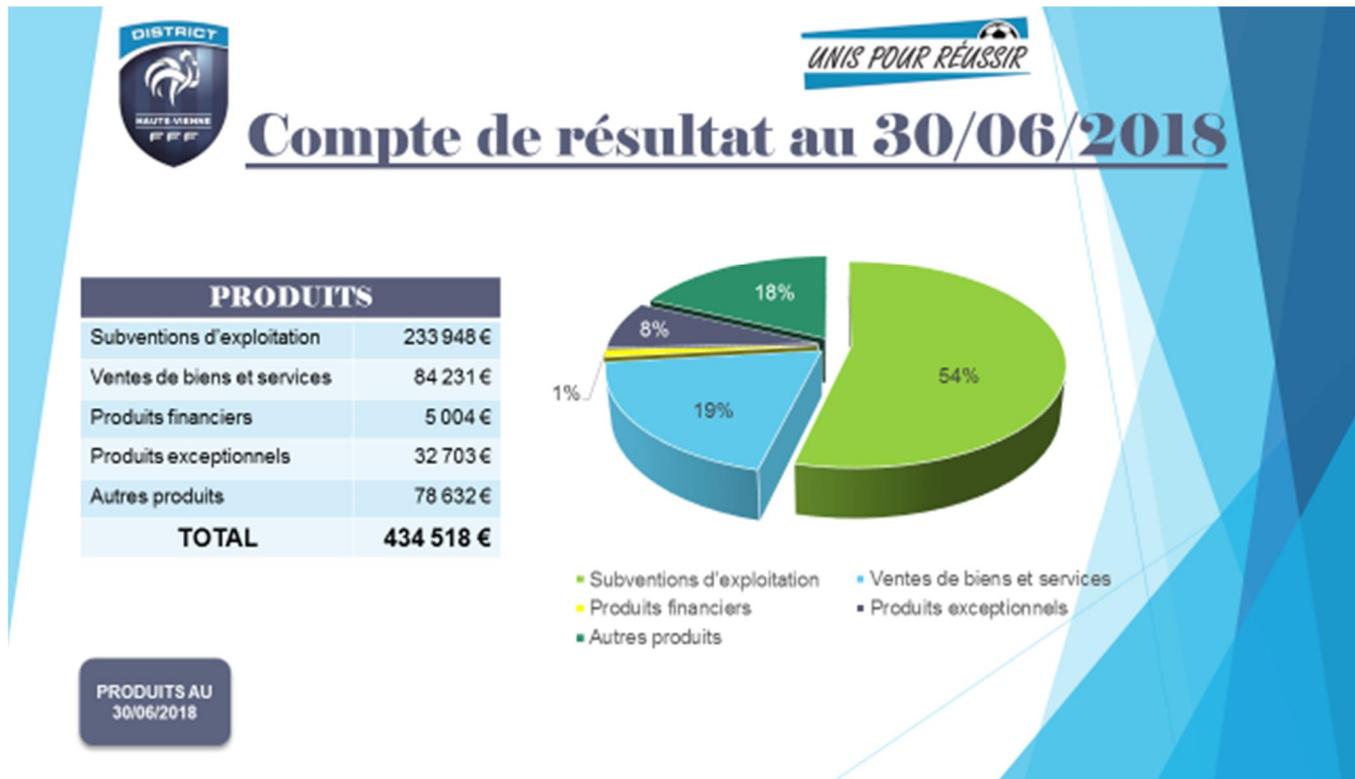
Qui se décomposent ainsi :

- Dettes aux fournisseurs
- Dettes sociales
- Produits constatés d'avance

Nous n'avons plus d'emprunts restant dus.

TOTAL DU BILAN PASSIF : 231 436 €

Pour cet exercice, le résultat est un déficit de -11 597 €



LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat reflète l'activité du District du 01/07/2017 au 30/06/2018.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les subventions : 233 948 €

- Subventions FFF + LFNA
- Conseil Départemental
- Conseil Régional
- CNDS
- Services civiques (ASP + Ville de LIMOGES)

Ventes de biens et services : 84 231 €

- Amendes et sanctions
- Frais refacturés aux clubs :
- Recettes de stages
- Cotisations diverses
- Divers

Produits financiers : 5 004 €

Produits exceptionnels : 32 703 €

- Attestations déductions fiscales :
- Subvention FAFA :
- Divers :

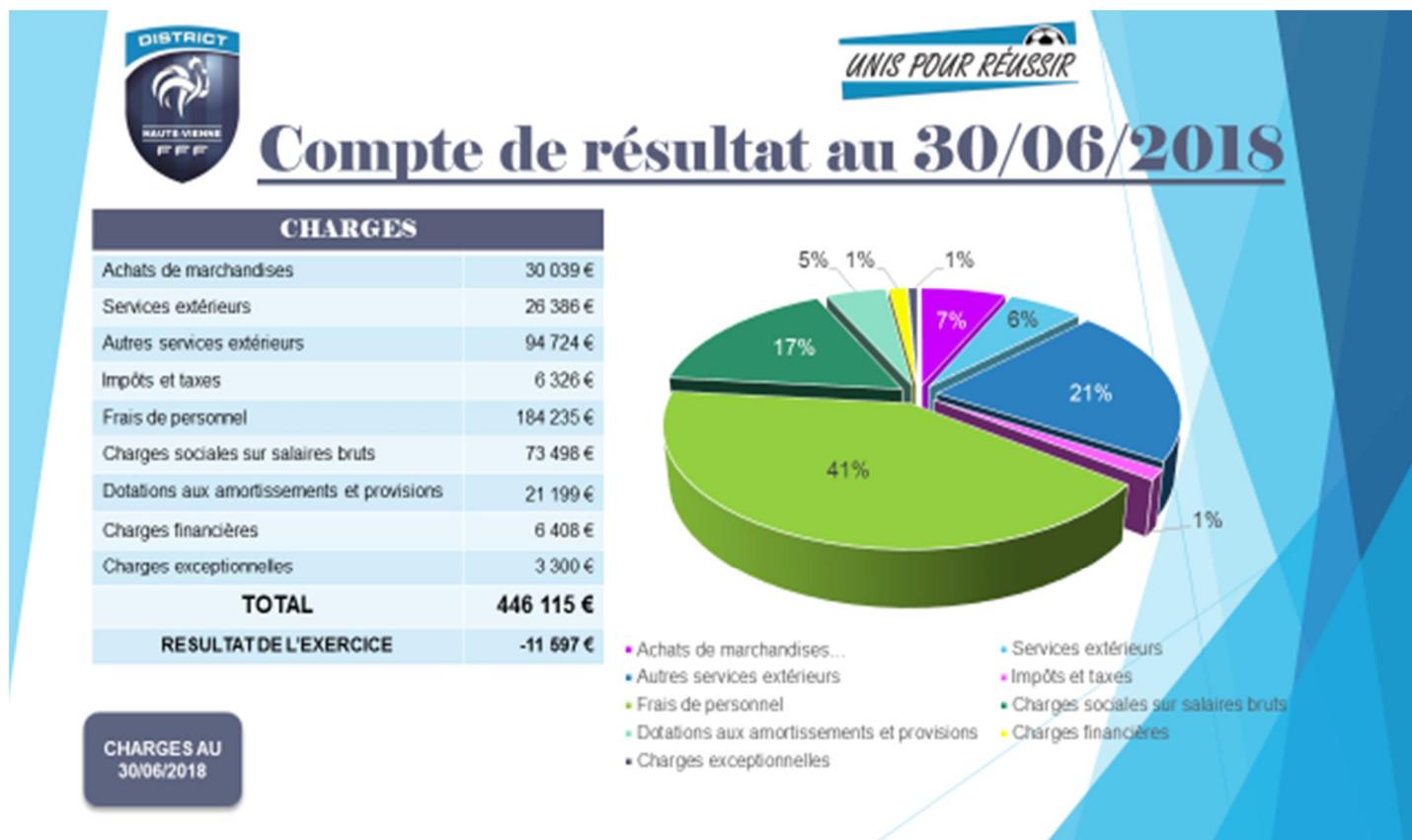
Autres produits : 78 632 €

Ils correspondent :

- Engagements des clubs :
- Recettes coupes :
- Autres recettes :
- Transfert de charges IJ :



TOTAL DES PRODUITS : 434 518 Ö



CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises & autres achats : 30 039 Ö

Dont :

- Fournitures de bureau
- Ecussons, livres, équipements
- Electricité/Gaz
- Divers
- Variation de stock

Services extérieurs : 26 386 Ö

Dont :

- Entretien photocopieur
- Entretien des locaux
- Entretien des espaces verts
- Autres

Autres services extérieurs : 94 724 Ö

Dont :

- Frais de déplacements
(attestations fiscales 30 754 ")
- Frais postaux
- Frais télécommunications
- Frais de cérémonies
- Honoraires
- Indemnités des services civiques
- Autres :

**Impôts et taxes : 6 326 Ö**

- Impôts fonciers
- Formation continue

Frais de personnel : 184 235 Ö**Charges sociales : 73 498 Ö****Dotations aux amortissements et provisions : 21 199 Ö****Charges financières : 6 408 Ö****Charges exceptionnelles : 3 300 Ö****TOTAL DES DEPENSES : 446 115 Ö****RESULTAT DE L'EXERCICE :****Déficit de : 11 597 Ö****COMPARATIF AVEC 2016/2017**

	2017/2018	2016/2017	
Dépenses :	446 115 Ö	456 218 Ö	- 10 103 Ö
Recettes :	434 518 Ö	458 588 Ö	- 24 070 Ö

Je vous remercie de votre attention. »**M. BORDERE Ë Commissaire aux comptes :**

« Messieurs Les Présidents,
Monsieur Le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Il donne lecture du rapport du commissaire aux comptes

« Aux membres

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du District de la Haute-Vienne relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

I Ë Fondement de l'OPINION

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II È JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

M. Yves CROGUENEC - BORDERE

Commissaire aux Comptes

M. BORDERE épargne l'assemblée générale sur le paragraphe explicatif des responsabilités du commissaire aux comptes et de la direction de l'association relative à l'audit des comptes annuels

La deuxième mission du commissaire aux comptes est le rapport spécial sur les conventions réglementées

Comme depuis plusieurs années, il n'existe aucune convention de ce type.
Ce rapport est totalement néant.

M. Yves CROGUENEC - BORDERE

Commissaire aux Comptes

COMPTES ADOPTES A L'UNANIMITE

Dragan CVETKOVIC - CTD PPF succède à Jean-Louis PAULINE. Il va donc se présenter.

Avant de lui laisser la parole, le Président du district souligne sa fonction d'entraîneur qu'il a eu au LFC pendant 2 saisons – Il précise qu'il est mis à la disposition du district sur une partie de son plan de travail

M. LADRAT remercie le Président de LFNA d'avoir choisi cette formule ce qui permet ainsi au district de la Haute-Vienne d'alléger la masse salariale et la gestion globale de son personnel.

INTERVENTION DE Dragan CVETKOVIC CTD PPF :



Dragan Cvetkovic

19/09/1961

ENTRAINEUR – FORMATEUR DE FOOTBALL

ANCIEN JOUEUR PROFESSIONNEL – 1ère DIVISION France

CTD PPF Haute-Vienne 87 - Novembre 2018



Après avoir remercié MM. ENNJIMI (Président LFNA) – LADRAT (Président du District) pour leur confiance, il souligne qu'en tant que salarié, il est mis à la disposition du District.

Il ne manque pas de remercier son prédécesseur, Jean-Louis PAULINE avec qui il a joué à BESANCON en 2^{ème} Division et lui souhaite beaucoup de bonnes choses pour sa vie future et le remercie pour toutes les actions partagées par les séances d'entraînement alors qu'il était au LFC.

Né en Croatie, immigré, il devient jeune joueur de football pour gagner la coupe Gambardella

Son parcours de joueur et de technicien :

Entraîneur – formateur de football ; ancien joueur professionnel – 1^{ère} division France, Dragan CVETKOVIC devient CTD PPF pour la LFNA depuis novembre 2018.

Malgré son problème de statut « étranger », Il fait part de sa formation – joueur à l'institut National de Football Français à VICHY, de son expérience professionnel en tant que joueur (RC LENS – RC BESANCON – SEC BASTIA (où il a pu rencontrer son épouse et fonder une famille), en tant qu'entraîneur aussi bien en championnat de France ou régional (LIMOGES FC – TOULON – US SAINTES – US AGEN – EF BERGERAC – FC ROCHEFORT.

Il parle de sa dernière expérience au Limoges FC – bien que difficile la dernière année, elle fut très utile. Il souhaite pour ce club d'évoluer et de grandir afin d'arriver à un niveau que le club et la ville méritent très sincèrement. La Ligue et le District ont besoin d'un club de haut niveau.

Il a évolué dans plusieurs clubs de l'ex LCO.

Ses expériences lui ont permis d'accéder au poste d'aujourd'hui. Il a un clin d'œil pour Said ENNJIMI qui a été son arbitre sur un match qu'il avait perdu à l'époque. Ce fut un bon présage.

Il a également obtenu ses diplômes de formateur FFF – UEFA, d'entraîneur de Football, son brevet d'état Sport, le diplôme le plus élevé sur le continent africain : la licence « A » d'entraîneur CAF.

ORGANISATION TECHNIQUE DU DISTRICT :

En tant que technicien et messenger, Dragan CVETKOVIC présente à l'assemblée le fonctionnement de l'équipe technique de la Haute-Vienne (ETD) dont la structure est identique à celle régionale (ETR).

L'ETD de la Haute-Vienne est composée de 22 membres dont le Président est Patrice BARRAT.

Conseiller technique PPF – Formation : Dragan CVETKOVIC

Conseiller technique DAP : Olivier DESPLAT

Il souhaite élargir cette commission au niveau des compétences.

Il développe les actions des quatre pôles suivants : La formation des cadres - CHEOPS étant une structure adaptée pour celle-ci le développement et animation des pratiques (DAP), le plan de performance fédéral (PPF) et le football en milieu scolaire (FMS).

			
Actions par pôle			
FORMATION DE CADRES	P.P.F PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRAL	D.A.P DÉVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES	F.M.S FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE
CFF1, CFF2, CFF3, CFF4	Détection/Sélection U15G, U14G, U13G U15F, U14F,	Organisation et Animation des pratiques « jeunes » G et F	Opération « Foot à l'Ecole »
Modules complémentaires...	Centres de Perfectionnement Sportif (C.P.S) Label Senior L.F.N.A	Label Jeune F.F.F	Sections Sportives / C.H.A (suivi, accompagnement, concours...)
Certifications	Observations, Accompagnements, Suivis, Orientations, Visites...	Ecoles Féminines Football (Développement, suivi...)	Foot Universitaire (Faculté des Sciences du Sport)
Tutorat	UEFA Région/Sélection LFNA	Journées événementielles (Rentrée Foot, Débutants, Femme, Coupes...)	
Formation Continue BMF-BEF	Pole –Espoir DTN-FFF CREPS Bordeaux-Talence	Programme Educatif Fédéral (P.E.F)	
Réunions Recyclage, Accompagnement		Foot Diversifié (Futsal, Handicap, Foot à 8, etc ...)	



Il donne son rôle par rapport aux formations de cadres, certifications, détections et sélections U13-U14-U15, de perfectionnement. Il apportera au sein des clubs son expérience afin de les associer dans le développement de ces actions surtout pendant les périodes de vacances.

Pour un meilleur accompagnement auprès des clubs, des fiches de liaison circuleront en relation avec Dragan CVETKOVIC et le district. Des rencontres peuvent se dérouler - le CTD PPF peut animer des réunions afin d'apporter son expérience en tant que joueur et entraîneur.

DIPLÔME FEDERAL DE FORMATEUR :

Grâce à ce diplôme, il peut intervenir au niveau pôle Espoir. Ce sont les meilleurs joueurs sélectionnés sur toute la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les recruteurs repèrent les meilleurs joueurs qui, malheureusement, ne restent pas au sein des clubs.

SELECTION UEFA REGIONS

Cette sélection est composée de joueurs qui évoluent en Nationale 3 non professionnels, non contrats fédéraux et non stagiaires

La réunion plénière du 8/12/2018 de la commission technique déterminera la composition de l'ETD et l'animateur des différents pôles ainsi que le mode de fonctionnement, le rôle de chacun en association avec les deux conseillers techniques, Patrice BARRAT et Jacques DANTAN (ville Aquitaine)

DICTON :

**ON N'EST PAS CE QUE L'ON DIT,
(aux autres ou même à soit même)
ON EST CE QUE L'ON FAIT !!!**

ACCOMPAGNEMENT :

Une fiche de liaison permettra de faire la connaissance des clubs, de les aider, les guider pour le développement des actions

Dragan CVETKOVIC répond aux questions des clubs de l'assemblée dont l'US LA BASTIDE qui souhaite recevoir le Diction

INTERVENTION DE Michel BREMONT :





En tant qu'animateur de la CDTIS. Cette commission gère les terrains et éclairages, cela représente une certaine charge de travail ce qui peut être parfois difficile à assumer

Il arrive d'être en retard sur les éclairages, chacun ayant ses occupations. La commission essaie de rattraper ce retard

Que faire pour améliorer les installations ?

Il donne des explications au niveau FFA et le fond d'aide au football amateur

Suivant le règlement fédéral, il est nécessaire de disputer les matches sur des terrains homologués.

Au niveau régional, le terrain doit être homologué au niveau 5

Pour la R1, c'est le niveau 4 qui est retenu.

Cela implique quelques règles à retrouver ci-dessous. Elles peuvent être vues sur le site de la LFNA ainsi que le règlement complet de la Fédération Française de Football.

F.F.A. ÉQUIPEMENT		
	Nature du projet	Aide
01	Création d'un « Club House » (Espace clos et couvert de convivialité en dur ou en construction modulaire d'une surface mini. de 25 m² avec présence d'un point d'eau ECIEF avec évier)	Aide jusqu'à 30% du coût plafonnée à 20.000 € (1) (2)
02	Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement Fédéral (Niveau de classement Installation : 6 minimum ou niveau Futsal 4 minimum)	Aide jusqu'à 20% du coût plafonnée à 20.000 € (1) (2)
03	Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (Niveau de classement éclairage : E5 minimum ou EFutsal 3 minimum) Remplacement par des projecteurs LED (Niveau E5 minimum)	Aide jusqu'à 20% du coût plafonnée à 15.000 € (1) (2)
04	Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral	Aide jusqu'à 50% du coût plafonnée à 5.000 € par projet (1)
05	Création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée (Niveau de classement Installation : 6 minimum sans obligation d'éclairage)	Aide jusqu'à 20% du coût plafonnée à 20.000 € (1) (2)
06	Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle (Niveau de classement Installation : 5 minimum sans obligation d'éclairage) • Drainage de fond et/ou de surface et/ou • Arrosage intégré et/ou • Mise en conformité pour un passage de l'aire de jeu à 105m*68m	Aide jusqu'à 20% du coût plafonnée à 20.000 € (1)
07	Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (Niveau de classement Installation : 6 SYE minimum avec niveau de classement Éclairage : EFootA11 minimum si l'éclairage est existant – E5 minimum si c'est une création)	Aide jusqu'à 10% du coût plafonnée à 50.000 € (1) (2)
08	Changement du revêtement gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé (Niveau de classement Installation : 6 SYE minimum avec niveau de classement Éclairage : EFootA11 minimum si l'éclairage est existant – E5 minimum si c'est une création)	Aide jusqu'à 10% du coût plafonnée à 20.000 € (1) (2)

M. BREMONT dirige surtout son intervention au niveau des municipalités qui veulent construire, améliorer ou modifier leurs installations ... Il demande aux clubs présents à cette assemblée d'avoir un peu d'emprise sur leurs municipalités, celles-ci pouvant se rapprocher du district.

A l'exemple de NANTIAT : M. BREMONT souligne sa rencontre avec l'architecte de la commune dont le projet est la création de nouveaux vestiaires.

En cas d'engagement de la municipalité pour effectuer des travaux, M. BREMONT insiste sur le fait que celle-ci doit contacter la commission du district ne serait-ce que pour le respect des normes.

En ce qui concerne le FFA, devenu national : une somme est attribuée à chaque Ligue qui gère le FFA comme elle l'entend.

Les aides ne sont pas toujours possibles. La Ligue décide de ce qu'elle peut financer.

Le monde rural aura son mot à dire pour obtenir des aides.

Au niveau du national, les municipalités doivent préparer un dossier qui leur a été transmis via la messagerie ZIMBRA.

M. BREMONT rappelle que le district est à la disposition des clubs pour ces démarches et donnera des Indications pour compléter ce dossier.



Enfin, M. BREMONT, afin d'élargir la composition de la commission des terrains et installations sportives, lance un appel de recrutement bénévole ayant une expérience dans le bâtiment.

Les montées de fin de saison des équipes sont conditionnées par les installations – cela peut engendrer un refus d'accéder à la division supérieure notamment en ligue. Des réserves peuvent être déposées par le club adverse.

F.A.F.A. TRANSPORT (Clubs)	
Nature du projet	Aide
Acquisition d'un / de véhicule(s) de transport	Aide jusqu'à 50% du coût (véhicule(s) neuf(s)) Aide jusqu'à 30% du coût (véhicule(s) d'occasion) plafonnée à 20.000 € (Quel que soit le nombre de véhicules)

		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5	NIVEAU 6
AIRE DE JEU							
Dimensions de l'aire de jeu		105 x 68	100 x 60 minimum				
Pente en ml/m Axe horizontal		5	5	5	5	10	10
Pente en ml/m Axe latéral		5	5	10	10	10	10
Nature de l'aire de jeu		Pelouse naturelle ou gazon synthétique SYE et SY ou sol stabilisé S	Pelouse naturelle ou gazon synthétique SYE et SY ou sol stabilisé S				
Zone de dégagement		2,50 mètres	2,50 mètres sur la longueur côté vestiaires				
Zone libre	/ à la ligne de but	7,50 mètres	6 mètres	6 m minimum si public	6 m minimum si public	6 m minimum si public	
	/ à la ligne de touche	6 mètres	2,50 m minimum	2,50 m minimum	2,50 m minimum	2,50 m minimum	
EQUIPEMENTS DE L'AIRE DE JEU							
Bancs de touche joueurs		7,50 mètres (15 personnes)	7,5 mètres (15 personnes)	5 mètres (10 personnes)	5 mètres (10 personnes)	2,50 mètres (5 personnes)	Recommandé
Bancs de touche officiels		2 mètres (4 personnes)	2 mètres (4 personnes)	1,50 mètre (3 personnes)	1,50 mètre (3 personnes)	Recommandé 1,50 mètre (3 personnes)	Recommandé
Arrosage intégré		Obligatoire	Obligatoire	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé



	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5	NIVEAU 6
VESTIAIRES ET LOCAUX ANNEXES						
Vestiaires joueurs (hors surfaces douches et sanitaires)	40 m ² + Salle de massage 10 m ² minimum	40 m ² + Salle de massage 10 m ² minimum	25 m ²	20 m ² (recommandé 25 m ²)	20 m ² (recommandé 25 m ²)	15 personnes minimum (recommandé 20 m ²)
Equipements des vestiaires joueurs	Sièges avec casiers Téléphone et sonnette appel Douches 10 pommeaux mini WC (3 u) et urinoirs (3 u) Lavabos EC-EF (5 u)		Sièges et porte-manteaux Douches 6 pommeaux mini Lavabos EC-EF (1 u) Table de massage (recommandé)	Sièges et porte-manteaux Douches 6 pommeaux mini Lavabos EC-EF (1 u)	Sièges et porte-manteaux Douche 6 pommeaux mini Lavabos EC-EF (1 u)	Conformes au Règlement sanitaire départemental
Vestiaires arbitres (hors surfaces douches et sanitaires)	24 m ² comprenant : Salle de déshabillage (8 m ² mini) Salle de repos (12 m ² mini)	24 m ² comprenant : Salle de déshabillage (8 m ² mini) Salle de repos (12 m ² mini)	12 m ²	12 m ²	8 m ²	3 personnes minimum (recommandé 8 m ²)
Equipements des vestiaires arbitres	Sonnette appel joueurs Table, sièges et porte-manteaux Douches 2 pommeaux mini WC (1 u) et lavabos EC-EF (1 u) Et recommandé : Table de massage, téléphone, télévision, réfrigérateur		Table, sièges et porte-manteaux Douche (1 u) Lavabo EC-EF (1 u)	Table, sièges et porte-manteaux Douche (1 u) Lavabo EC-EF (1 u)	Table, sièges et porte-manteaux Douche (1 u) Lavabo EC-EF (1 u)	Conformes au Règlement sanitaire départemental
Locaux sanitaires joueurs et officiels	En accès direct depuis les vestiaires joueurs et arbitres		Continus éventuellement, à proximité des vestiaires du match principal et hors d'attente du public		Continus et réservés aux joueurs et officiels Peuvent donner sur l'extérieur	
Local délégués	16 m ²	16 m ²	6 m ²	6 m ²	Recommandé	-
Espace médical joueurs et officiels	24 m ²	24 m ²	10 m ²	Recommandé	Recommandé	Recommandé
Equipements espace médical joueurs et officiels	Brancard, table de soins, petite table de service, sièges et porte-manteaux (4 pers.), lavabo EC-EF Pharmacie garnie du matériel de 1 ^{er} urgences, poste téléphonique donnant accès à l'extérieur					
Local antidopage	32 m ²	32 m ²	Recommandé ou espace médical en double fonction			

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5	NIVEAU 6
DISPOSITIFS DE PROTECTION						
Clture de l'installation sportive	Paroi ou tout autre système robuste interdisant le franchissement			Clture grillagée résistante avec hauteur interdisant franchissement	Haut végétale ou obstacle naturel ou clture grillagée légère	Recommandé
Cos à vue	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Recommandé	Recommandé	Recommandé
Parc de stationnement équipe visiteuse et officiels	Stationnement surveillé pour 10 voitures et 2 cars, hors d'attente du public, accès direct et protégé aux vestiaires			Recommandé : stationnement réservé pour 5 voitures et 1 car, hors d'attente du public, accès protégé aux vestiaires		
Liaison vestiaires / terrain	Couloir grillagé ou tunnel ou zone protégée hors d'attente du public				Recommandé	Recommandé
Protection de l'aire de jeu	Clture grillagée, fossé, balcon ou visio-protection	Clture grillagée, fossé, balcon ou visio-protection	Main courante périphérique obturée	Main courante périphérique obturée	Main courante périphérique	Main courante côté vestiaires
GESTION DE LA SECURITE						
Parc de stationnement supporters équipe visiteuse	Stationnement surveillé pour 10 cars, hors d'attente du public, accès direct ou secteur spectateurs visiteurs			Recommandé : stationnement pour le ou les cars		
Poste de commandement pour la manifestation	Obligatoire avec accès à la sonorisation	Obligatoire avec accès à la sonorisation	-	-	-	-
Visio-protection	Obligatoire	Obligatoire	-	-	-	-
Sonorisation	Sectorielle	Sectorielle	-	-	-	-
SPECTATEURS						
Public	Minimum 2 tribunes proportionnelles au bassin de population avec secteur visiteurs	Minimum 2 tribunes proportionnelles au bassin de population avec secteur visiteurs	Minimum 1 tribune proportionnelles au bassin de population avec secteur visiteurs	-	-	-
Infirmière	Obligatoire	Obligatoire	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé
Médias	Parking médias recommandé Aire régie recommandée Tribune de presse écrite 20 à 50 places Salle de conférence, presse et interviews recommandées		Tribune de presse écrite 10 places minimum obligatoires	-	-	-

M. BREMONT répond au trésorier du club LE THEIL LES BILLANGES dont le terrain se trouve entre la Haute-Vienne et la Creuse.

Ce club peut demander le dossier au district de la Haute-Vienne



COUPE DU MONDE FEMININE :

Le Président du District, accompagné de l'animatrice de la commission départementale Féminine, abordent le programme de cette opération.

Dans le cadre des conventions d'objectifs, la Fédération a donné à la LFNA une dotation de 32 000 € ainsi que 1 000 € à chaque district de la Ligue.

Il a été décidé d'établir une mutualisation pour les bus.

La LFNA propose d'inviter 1 000 femmes de 13 à 90 ans au match d'ouverture au Parc des Princes.

En raison du nombre de licenciées, la Haute-Vienne offre 100 places soient 2 bus.

Une participation de 20 euros (frais de transport, billets...) sera demandée à chaque participante.

La LFNA offrira des tee shirts à la couleur de la Ligue (violet)

Courant janvier 2019, la commission départementale féminine avisera les clubs des modalités d'inscription.

Aude MUHLEBACH informe qu'une étude est envisagée sur les critères de sélection et qu'elle prend toutes les bonnes idées. Elle se dit également fière de dépasser en Haute-Vienne les 1 000 licenciées grâce aux éducateurs, parents.

Le Président du District remercie l'animatrice de la commission pour tout le travail effectué.

Said ENNJIMI – Président LFNA

Said ENNJIMI débute son allocution pour évoquer son souhait de partager avec l'assemblée certaines choses.

Il se dit très attaché à ce département car il s'est construit en Haute-Vienne.

Il ne cache pas que ça n'a pas été forcément facile avec le district de la Haute-Vienne. Il fait tout pour restaurer les liens avec les clubs et espère travailler de concert avec le district, la technique, le Président Bernard LADRAT qu'il soutiendra toujours car il a un fond extraordinairement sain, Michel BREMONT pour son travail remarquable en terme d'infrastructures.

Le Président ENNJIMI, suite à l'assemblée générale financière de la LFNA du 24/11/2018, commente qu'à ce niveau, il est apparu sur le bilan comptable de la LFNA des économies significatives ce qui a eu pour objectif de baisser les tarifs : l'engagement de campagne a été tenu.

La mensualisation est mise en place afin de soulager la trésorerie des clubs en particulier au mois de juillet.

Au-delà de l'aspect financier, il présente un constat sportif :

SENIORS : une perte de 10 % est constatée sur l'ensemble du territoire de la Ligue.

M. ENNJIMI explique certaines raisons : jouer à 8 plutôt qu'à 11, constat d'une déperdition future des bénévoles, pourquoi ne pas jouer le vendredi soir plutôt que le dimanche après-midi. Une réflexion sera à mener sur cet aspect-là.

Le Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine demandera l'avis aux clubs et souhaite leur soutien afin de permettre d'évaluer cette perte de licenciés seniors depuis les cinq dernières années.

Qualité individuelle des joueurs :

Mise à part la Nationale 3, la LFNA comprend les GIRONDINS DE BORDEAUX, NIORT ainsi que 5 équipes de National 2.

Le fait que la formation des Jeunes n'est pas suffisamment importante, il est probable qu'il y ait une rétrogradation de National 2 vers la N. 3.

En dehors des jeunes espoirs – en petit pourcentage - qui ont la possibilité de devenir joueur professionnel, d'autres n'ont pas obtenu les fondamentaux et n'obtiennent pas suffisamment de soutien dans les clubs.



Il espère un échange entre les acteurs du football quant aux investissements en termes d'exploitation. Doivent-ils se faire au niveau de l'école de football ou au profit des seniors ?

Quantitativement :

Un challenge quotidien est apparu suite au constat d'une perte après quelques années des jeunes joueurs. Ils ne restent pas après 15-16 ans.

Malgré une fusion de ligues réussie, il reste certaines difficultés avec des districts indépendamment des détails développés précédemment.

Quant à l'arbitrage, on s'est aperçu que de jeunes arbitres arrêtent cette fonction entre 21 et 23 ans et sortent de ce contexte.

Au niveau des incivilités, le Président du District en a déjà parlé. La LFNA n'hésitera pas à faire appel des décisions de discipline.

Des actions seront mises en place pour soutenir les CDA à la hauteur de leur ambition et allouer des moyens aux districts et de la même manière, aux commissions technique.

La tâche des clubs, au quotidien, est difficile. C'est pour cela qu'il faudrait les intéresser davantage au contexte footballistique qui est le nôtre. M. ENNJIMI aimerait défendre ces moyens auprès de la Fédération Française de Football.

D'abord, des assemblées générales festives voire familiales ? Pourquoi pas au bord de la mer et en privatisant un camping (les dernières se sont déroulées à Libourne, au Futuroscope, peut-être ARCACHON pour la prochaine ?) et ainsi agrémenter un rendez-vous annuel moins difficile.

Réduction des frais sur l'essence (en dehors du problème actuel national) et développer un maximum de profit.

Pour les emplois des techniciens, Said ENNJIMI explique le choix de la LFNA pour le recrutement de Dragan CVETKOVIK, avec qui il ne faut pas se priver de ses expériences, plutôt qu'Olivier DESPLAT. Celui-ci deviendra le technicien référent du District.

Pour ce qui est du FFA régional, la vente du BOUSCAT permettra un soutien en matériel, cela permettra de compléter le FFA national et de l'améliorer (achat de voiture, club house, terrains, vestiaires).

L'avenir de « l'homme », c'est le football Féminin. Le Président de la LFNA commente cette catégorie qui progresse le plus en ruralité. Son développement est donc nécessaire. Contrairement aux grandes villes, les petites communes ont besoin de dotations, d'infrastructures au niveau des vestiaires et de capacité d'accueil. Les collectivités territoriales doivent aller au fond du sujet pour se diriger vers du concret et être pragmatique.

M. ENNJIMI va soutenir les clubs ayant une équipe en Ligue. Afin d'apporter une indemnisation kilométrique, cela se traduira par des chèques « carburant ».

Le Président de la LFNA commente le diaporama relatif au LABEL SENIORS.

Pour la LFNA, le Label Seniors est un enjeu majeur qui incarne une dimension structurante, stratégique, concrète et opérationnelle.

Ce label est ouvert à tous les clubs de la R1 à la D6, avec trois niveaux (Elite, Excellence, Espoir). Un document unique a été transmis aux clubs le 15 octobre 2018, à compléter et à retourner pour le 15 janvier 2019 à Elodie BOURDON – un accompagnateur conviendra alors avec le club d'une rencontre.

Le Label Senior porte sur quatre projets (associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation).

Plus de 100 000 € de dotation NIKE seront alloués aux clubs labellisés en fonction du nombre de clubs éligibles et en fonction du niveau obtenu.

Projet Associatif

Ce volet correspond à la vie du club et plus particulièrement à la structuration mise en place par l'ensemble des composantes de votre club (Dirigeants, Arbitres, Educateurs)



Projet Sportif

On parle ici de **l'organisation technique** de votre club, de l'offre de pratique que vous proposez à vos licenciés

Projet Educatif

Visé à renforcer le projet sportif à travers **une bonne connaissance** et un **partage de règles de vie et du jeu** au sein et en dehors du club

Projet Encadrement et formation

On souhaite évaluer les besoins en termes **d'encadrement** et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club (Dirigeants, Arbitres, Educateurs)

Les Formations des dirigeants est un axe prioritaire !

La LFNA met en place un calendrier des formations des dirigeants. Plusieurs thèmes sont proposés :

- A. Mobiliser et animer une équipe
- B. Méthodologie de projet
- C. Construire et promouvoir un projet
- D. Clés de la gestion financière

Un bon de formation sera délivré par la F.F.F. et la LFNA.

Une formation se déroulera à Limoges le 8 Février 2019.

M. ENNJIMI répond au club de ST BRICE par rapport au terrain synthétique. En raison des intempéries, c'est le meilleur moyen de jouer.

Il souligne que seul le football finance ces constructions.

Le Président de la LFNA souhaite convaincre Mme Le Maire sous condition de respecter les critères du développement du football féminin et la ruralité.

Et demain ?

MM. Jean-Pierre KARAQUILLO et Said ENNJIMI ont l'ambition d'avoir un match professionnel par saison afin de redonner de la vie à un territoire qui est pauvre.

Il existe un partenariat fort avec la ville de Limoges. A cet effet, un rendez-vous est programmé dans la semaine avec un membre de la Fédération Française de Football afin de visiter les infrastructures de BEAUBLANC – Pourquoi pas un match de préparation pour l'équipe 1 National Féminines ?

M. ENNJIMI exprime sa volonté d'aider les clubs au niveau des infrastructures.

Sur une interrogation du Président du club de l'ES BEAUBREUIL qui aspire à un deuxième terrain synthétique sur LIMOGES, le Président de la LFNA demande de faire bloc autour d'un projet commun aussi bien par la LFNA que par le District. Il ajoute que les opportunités sont dans l'immédiat, le football étant la seule discipline à subventionner les infrastructures.

Il entend bien convaincre les politiques en apportant les bons arguments. Il a d'ailleurs eu des échanges avec le Maire de Limoges lors de l'inauguration du terrain de l'AUZETTE.

Pour le FFA « Emploi », M. ENNJIMI souligne la nécessité de chercher quelques moyens afin de combler la disparition des emplois aidés au sein des clubs.

Le Président de la LFNA espère requérir une reconnaissance du bénévolat et matérielle – pourquoi ne pas mettre en place le crédit d'impôt ?

Le Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine termine son allocution en remerciant les participants de cette assemblée générale de leur attention.



LES OBJECTIFS :

Opération unique en France

-  Aider à la structuration des clubs
-  Etre au plus proche des clubs
-  Valoriser leur travail
-  Connaître les attentes et besoins des clubs et des licenciés

-  Les clubs nationaux ne sont pas éligibles à ce label
-  La durée de celui-ci est de 3 saisons





LE LABEL SENIORS

LES PROJETS DU LABEL

Projet Associatif

Ce volet correspond à la vie du club et plus particulièrement à la structuration mise en place par l'ensemble des composantes de votre club (Dirigeants, Arbitres, Educateurs)

Projet Sportif

On parle ici de **l'organisation technique** de votre club, de l'offre de pratique que vous proposez à vos licenciés

Projet Educatif

Vise à renforcer le projet sportif à travers une **bonne connaissance et un partage de règles de vie et de jeu** au sein et en dehors du club

Projet Encadrement et formation

On souhaite évaluer les besoins en termes **d'encadrement** et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club (Dirigeants, Arbitres, Educateurs)



LE LABEL SENIORS

LES CRITÈRES

- 🕒 Le document est le même pour tous les niveaux
- 🕒 Certains critères ont évolué par rapport à la version 2017-2018 afin de coller à la vérité du terrain et au développement de la LFNA (Arbitrage, Facebook....)
- 🕒 Les critères du niveau Espoir sont assez simples mais structurants (voir ci-après)

LE LABEL SENIORS

LES CRITÈRES INCONTOURNABLES - SPORTIF

1 équipe

1
Entrainement
par semaineSpécifique
gardiens
de but



LE LABEL SENIORS

LES CRITÈRES INCONTOURNABLES - ÉDUCATIF

1 charte
des
joueurs

1
Intervention
du CTRA sur
les lois du
jeu

LE LABEL SENIORS

LES FORMATIONS MODULES SENIORS

Volume	District	Lieu	Début	Fin
16 heures	District de la Charente-Maritime	Cabariot	03/03/2018	15/05/2018
16 heures	District de la Charente-Maritime	Aulnay	01/04/2019	09/04/2019
16 heures	District de la Corrèze	Varetz	21/06/2019	23/06/2019
16 heures	District de la Corrèze	Vigeois	05/10/2018	07/10/2018
16 heures	District de la Corrèze	Argentat	01/03/2019	02/03/2019
16 heures	District de la Creuse	Guéret	15/03/2019	17/03/2019
16 heures	District de la Haute-Vienne	Limoges	18/05/2019	19/05/2019
16 heures	District de la Vienne	Poitiers	25/01/2019	26/01/2019
16 heures	District des Deux-Sèvres	Partenay	15/04/2018	16/04/2018
16 heures	District des Pyrénées-Atlantiques	Lestelle Betharram	03/12/2018	10/12/2018
16 heures	District de la Gironde	PODENSAC	11/03/2019	12/03/2019
16 heures	District de la Gironde	PODENSAC	06/05/2019	07/05/2019
16 heures	District de la Gironde	SAINT MEDARD EN JALLES	25/03/2019	26/03/2019
16 heures	District de la Gironde	CESTAS	04/01/2019	05/01/2019

LE LABEL SENIORS

LES CRITÈRES INCONTOURNABLES – ENCADREMENT ET FORMATION

1 module
Seniors pour
l'équipe 1^{ère}

1 référent en
arbitrage

Type de
licence en
rapport avec
la fonction

Respect du
statut des
éducateurs

Respect du
statut de
l'arbitrage

1 personne
formée à 2
modules de
dirigeants



LE LABEL SENIORS

LES DOCUMENTS

- 📎 Le calendrier des :
 - 📎 **Formations des dirigeants :**
 - 📎 Mobiliser et animer une équipe
 - 📎 Méthodologie de projet
 - 📎 Construire et promouvoir un projet
 - 📎 Clés de la gestion financière

M. LADRAT remercie M. ENNJIMI pour son intervention.

Suite à l'attribution de médailles Fédérales, le Président de la LFNA remet à M. Roland GOLDMANN – LFC cette élogieuse récompense.

M. TIXIER – SA LE PALAIS SUR VIENNE.

Pour les deux clubs de la Haute-Vienne qui restent en lice en GAMBARDELLA, le Président du District encourage le LFC et LE PALAIS SUR VIENNE.

TIRAGE AU SORT BALLONS AUX CLUBS PRESENTS :

M. Alain DELHOUME - Maire de ST GENCE procède au tirage au sort de ballons.

- ST VICTURNIEN : 1 ballon
- LIMOGES MAYOTTE : 2 ballons
- COMPREIGNAC : 3 ballons.
- M. PLEINEVERT remet en jeu un ballon :
- ST SORNIN LEULAC : 1 ballon

- AMICALE FRANCO PORTUGAISE : 4 ballons
- JS LAFARGE : 5 ballons

M. Bernard LADRAT, Président du District de Football remercie M. DELHOUME ainsi que M. ENNJIMI pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, il invite les clubs de l'assemblée à se rendre au pot de l'amitié.

FIN : 21 h 20

Le Président

Bernard LADRAT

Le Secrétaire Général,

Bernard QUESSON



POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 9 JANVIER 2019
PV N. 22

PRESENTS : MM. PRINSAUD - FRUGIER - GASCHET (CDA) - GIRAUD - BALLOUFAUD - ZABALETA
EXCUSES : MM. VILLEGER - ROUDIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

RAPPEL FMI :

Dans le cadre de l'utilisation de la FMI et en cas de dysfonctionnement le jour de la rencontre que ce soit AVANT ÉPENDANT ou APRES le match, le club recevant devra avoir à disposition la feuille de match papier imprimée via FOOTCLUBS.

COURRIEL DE M. PINARDON Stéphane É Co-Président ANF87 :

Remerciements pour les bons vœux 2019

Pris note. Le calendrier est conforme à la demande lors des engagements.

SENIORS DEPARTEMENTAL 1 :

MATCH N. 50041.1 FC OCCITANE / BESSINES/MORTEROLLES D1 DU 20/1/2019 (remis du 18/11/2018)

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 19 janvier 2019 à 19 H à MAGNAC BOURG.

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :

MATCH N. 50301.1 LIMOGES ALOUETTE FCRC (2) / JS LAFARGE (3) D3 POULE B DU 20/1/2019 (remis du 17/11/2018)

Vu le mail du club de LIMOGES ALOUETTE FCRC

Match à jouer le 20 janvier 2019 à 15 H – stade de l'AUZETTE.



MATCH N. 50318.1 LE PALAIS SUR VIENNE (3) / AMBAZAC (2) D3 POULE B DU 13/1/2019 (remis du 2/12/2018)

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 12 janvier 2019 à 19 H au PALAIS SUR VIENNE – Stade Raymond Claveyrollas

COURRIEL DE M. CHIROL- Vice-Président US FEUILLARDIERS D3 POULE B :

Les matches suivants auront lieu sur le terrain de DOURNAZAC à 15 H :

- N. 50420.2 FEUILLARDIERS / ST PRIEST S/AIXE
- N. 50455.2 FEUILLARDIERS / FLAVIGNAC

MATCH N. 50221.1 PEYRAT DE BELLAC / MAGNAC LAVAL D3 POULE A DU 6/1/2019 (remis du 21/10/2018)

Suite à communication téléphonique,

La commission,

- Constate le forfait de MAGNAC LAVAL
- Enregistre le résultat suivant :

PEYRAT DE BELLAC : 3 (3 points) MAGNAC LAVAL : 0 (-1 point)

Amende de 48 € au club de MAGNAC LAVAL pour son 1^{er} forfait.

MATCH N. 50428.1 LIMOGES LANDOUGE FOOT (2) / ST PRIEST S/AIXE DEPARTEMENTAL 3 POULE D DU 11/11/18

Arbitre : M. SLIMANI Mohammed

Vu la décision de la commission de discipline en date du 3/1/2019 donnant match perdu par pénalité aux deux équipes avec retrait d'un point

La commission gestion des championnats seniors,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES LANDOUGE FOOT (2) : 0 (-1 point) ST PRIEST S/AIXE : 0 (- 1 point)

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :

D4 POULE A :

Suite au mail de M. SAVIGNAT Geoffrey – Président ESNM :

L'ES N.M. jouera tous ses matches **RETOUR à domicile sur le terrain de NOUIC.**

SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :

COURRIEL DE M. CHIROL- Vice-Président US FEUILLARDIERS

D5 POULE C :

L'équipe 2 des FEUILLARDIERS jouera tous ses matches **RETOUR** sur le terrain de BUSSIÈRE GALANT – Samedi à 20 H.

MISE A JOUR DU CALENDRIER :

La journée N. 7 des 17 et 18 novembre 2018 :

Est intégralement reportée au :

19 et 20 janvier 2019



MATCHES A JOUER LE 13 JANVIER 2019

A 15 H :

D2 :

POULE A :

- N. 50117.1 VEYRAC / FC VIGENAL du 2/12/2018
- N. 50123.1 VERNEUIL SUR VIENNE (2) / LE DORAT du 9/12/2018

POULE B :

- N. 50191.1 ST BRICE (2) / ST LEONARD DE NOBLAT (2) du 9/12/2018 : à 13 H
- N. 50190.1 FCCO / FC BOISSEUIL DU 9/12/2018

D3 :

POULE A :

- N. 50263.1 COMPREIGNAC / NANTIAT (2) du 15/12/2018 : samedi 12/1/2019 à 20 H

POULE B :

- N. 50312.1 LE PALAIS SUR VIENNE (3) / AMBAZAC (2) du 2/12/2018 : à 13 H.
- N. 50139.1 ST GENGE / AC KURDE du 9/12/2018

D4 :

POULE A :

- N. 50521.1 PEYRAT DE BELLAC (2) / ES N.M du 9/12/2018
- N. 50526.1 LES GRANDS CHEZEAUX / LE DORAT (2) du 16/12/2018

POULE B :

- N. 50587.1 NANTIAT (3) / AS LJSM du 9/12/2018

POULE C :

- N. 50649.1 FC 2 VALLEES (2) / ST BRICE (3) du 9/12/2018
- N. 50654.1 VEYRAC (3) / ASPTT LIMOGES (2) du 9/12/2018 : à 13 h
- N. 50652.1 FCCO (2) / FCCL du 9/12/2018 : à 13 H

POULE D :

- N. 50716.1 LA CROISILLE/LINARDS (2) / MOISSANNES du 9/12/2018

D5 :

POULE A :

- N. 50935.1 BONNAC LA COTE (2) / COMPREIGNAC du 2/12/2018

POULE C :

- N. 51072.1 VERNEUIL SUR VIENNE (4) / ST MAURICE LES BROUSSES du 9/12/2018 : à 13 h

MATCHES A JOUER LE 27 JANVIER 2019

A 15 H :

D2 :

POULE A :

- N. 50126.1 VEYRAC / ASPTT LIMOGES du 9/12/2018

D3 :

POULE B :

- N. 50321.1 BONNAC LA COTE / FEYTIAT (3) du 9/12/2018

D4 :

POULE B :

- N. 50588.1 RAZES / DIABLES BLEUS BERSAC du 9/12/2018

POULE C :

- N. 50657.1 ST BRICE (3) / VAYRES du 16/12/2018



COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 8 JANVIER 2019

P.V. N°17

PRÉSENTS : MMES MUHLEBACH – NOIRE – MM. BARRAT - PEYMIAT - GIRAUD - DUPUY - DEFAYE

EXCUSES: MME GARESTIER – MM. DAURAT - RAMPNOUX - THARAUD

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT INTERDISTRICT A 11

Suite au mail de M. ALLARY Gérard – Secrétaire de ST LEONARD DE NOBLAT :

L'entente ST LEONARD/FOOT SUD 87 jouera tous ses matches RETOUR à domicile sur le terrain de SAINT PAUL.

MATCH N°51873.01 GUERET (2) / F.C.C.O. (1) DU 20/01/2019

Suite à l'accord des deux clubs,

La commission dit : **Match à jouer même date, même terrain, à 15h00.**

REUNION DU 8 JANVIER 2019

P.V. N°18

PRÉSENTS: MMES MUHLEBACH – NOIRE – MM. BARRAT - PEYMIAT - GIRAUD - DUPUY - DEFAYE

EXCUSES: MME GARESTIER – MM. DAURAT - RAMPNOUX - THARAUD

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

Championnat à 8 È 2^{nde} phase

D1

Suite au mail de M. SAVIGNAT Geoffrey – Président ESNM :

L'ES N.M. jouera tous ses matches RETOUR à domicile sur le terrain de NOUIC.

MATCH N°51873.01 U.S.S.V. (1) / SAINT VICTURNIEN (1) DU 06/01/2019

La commission dit : **Match à jouer à une date ultérieure.**

D2 È poule B



MATCH N°51878.01 SAINT PRIEST TAURION (1) / EYMOUTIERS (1) DU 06/01/2019

Suite au mail du club d'EYMOUTIERS en date du 4 janvier 2019,

La Commission :

- Constate le forfait d'EYMOUTIERS (1)
- Enregistre le résultat suivant :

SAINT PRIEST TAURION (1) : 3 (3 pts) / EYMOUTIERS (1) : 0 (-1 pt)

- Débite le club d'EYMOUTIERS de la somme de 20€ pour son 1er forfait.

La secrétaire de séance,

Aude MUHLEBACH

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 8 JANVIER 2019

PV N. 15

PRESENTS : MM. VERGONZANNE – CASSAT – PIRRON – THARAUD – SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT – PLEINEVERT

CHAMPIONNATS U17 - U15

Ci-dessous le calendrier de la 2ème phase championnat 2018/2019

Date	12/01	19/01	26/01	02/02	09/02	16/02	23/02	02/03	09/03	16/03	23/03	30/03	06/04
U17 Niv 1		Coupe	J1	Coupe	J2	MR	MR	Coupe	J3	J4	MR	J5	J6
U17 Niv 2		Coupe	J1	Coupe	J2	MR	MR	Coupe	J3	J4	MR	J5	J6 R1
U15 Niv 1		Coupe	J1	Coupe	J2	MR	MR	Coupe	J3	J4	MR	J5	J6
U15 Niv 2		Coupe	J1	Coupe	J2	MR	MR	Coupe	J3	J4	MR	J5	J6 R1
U19			J10		J11				J12	J13		J14	J15



Date	13/04	20/04	22/04	27/04	01/05	04/05	08/05	11/05	18/05	25/05	30/05	01/06	08/06
		4										6	
U17 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe
U17 Niv 2	Coupe	MR		Coupe	MR	J7 R2		J8 R3	MR	J9 R4		J10 R5	Coupe
U15 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe
U15	Coupe	MR		Coupe	MR	J7 R2		J8 R3	MR	J9 R4		J10	Coupe

REUNION DU 08 JANVIER 2019

Liste des clubs représentés à la réunion du 08/01/2019 :

ALOUETTE - AIXE SUR VIENNE - BESSINES – CONDAT – COUZEIX – EYMOUTIERS – FEUILLARDIERS
 FEYTIAT – FCCO – FUN87 – GJEFPN – LAFARGE – LADIGNAC – LANDOUGE – LE PALAIS SUR VIENNE --
 LIMOGES BASTIDE – NIEUL - RILHAC RANCON – SAINT YRIEIX – SAINT LEONARD – SAINT JUNIEN --
 SAINT JOUVENT – SOLIGNAC BOSMIE -- VAL DE VIENNE – VERNEUIL SUR VIENNE

CHAMPIONNAT U 17 É 1ere phase

Accèdent au niveau Ligue R2 : (acceptations reçues)

RILHAC RANCON 1 FEYTIAT 1

COMPOSITION POULES U17 É 2 ^{ème} PHASE 2018/2019			
U17 É D1 POULE UNIQUE	U17 É D 2 POULE A	U17 É D 2 POULE B	U17D2 POULE C
AMBAZAC 1	RILHAC RANCON 2	LE PALAIS 1	OCCITANE 1
LIMOGES BEAUBREUIL 1	BESSINES ML FRAT 1	E. EYMOUTIERS/ CHATEAUNEUF 1	VERNE/ ST GENC VEYR LAND 1
E. VAL DE VIENNE/ST JUNIEN (1)	BOSMIE /CHARROUX (1)	E FCCO Fc2Vall/SER 1	PANAZOL 1
LIMOGES ALOUETTE 1	Foot Generation 2000 Auzances 1 (terrain de Gouzon)	Creuse Pole SUD 1 (terrain de Mérinchal)	ST JOUVENT / NANTIAT 11
E CONDAT /ISLE 1	Nord Est Creuse _Petite Creuse _Lussat 1 (terrain de Boussac)	Foot ACC23 Ste Feyre /St Fiel 1 (terrain d'Ahun)	St Sulpice le Guerefois 1 (terrain St Sulpice le Guérétois)
COUZEIX /CHAPTELAT (1)			
E. ST LEO/ST JUST /FSUD(1)			
FUN 87 GJ 1			
LIMOGES LAFARGE 1			
LIMOGES LANDOUGE 1			



Descendent au niveau D2 :

Suite à la demande du club du Palais de rétrograder en niveau D2,
Vu l'accord du club de l'Alouette (meilleur troisième) d'accéder au niveau D1
La Commission émet un avis favorable à ces inversions.

PANAZOL 1 E BESSINES M ANF FRAT 1 *Le PALAIS 1*

Accèdent au niveau D1 :

Poule A

FUN 87 GJ 1 Couzeix/Chaptelat 1

Poule B

Lges Landouge Foot 1 E St Léo St Just Foot Sud 1 *Lges Alouette 1*

Match N° 51210 1 ES Beaubreuil 2 / Feytiat 1 U17 du 08/12/18

Feuille de match non informatisée

Amende de 19 € au club de l'ES Beaubreuil (540403)

CHAMPIONNAT U 15 ó 1ere phase

Match N° 51317 2 : E SolignacBosmie 2/ E Feuillard FccoSer 2 du 22/12/18

Vu les Arrêtes de Solignac et Bosmie en date du 21 Décembre 2018

Vu les contacts avec les deux clubs et les difficultés rencontrées pour faire disputer la rencontre en période de vacances scolaires,

Vu le mail du club de Solignac en accord avec le club des Feuillardiers en date du 21 Décembre demandant la neutralisation de la rencontre.

La Commission,

- Considérant que quelque soit le résultat de cette rencontre il n'y aurait aucune incidence sur le classement (les deux clubs occupent les 5ème et 6ème places de la poule)

La Commission,

- Décide la neutralisation de la rencontre..
- Enregistre le résultat suivant/

E Solignac Bosmie : 0 (0 point) / E FeuillardiersFccoSerei : 0 (0 point)

Match N° 51332 2 : E Chateau N E Eymout 1 / PANAZOL U15 D2 Poule C du 22/12/18

Suite au contact téléphonique du club de Panazol (Mr Leblanc) en date du samedi 22 Décembre ,
Suite à la saisie des résultats,

Vu la feuille de match

La Commission.

- Prend acte du forfait de l'équipe de Panazol
- Enregistre le résultat suivant :

E Chateaub N E Eymoutiers1 : 3 (3 points) Panazol 1 0 (- 1 point)

Amende de 22 € au club de Panazol (507113) pour son premier forfait.

Accèdent au niveau Ligue R2 : (acceptations reçues)

FEYTIAT 1

LIMOGES FC 1

Descendent au niveau D2 :

Suite à la demande du club des Feuillardiers de rétrograder en niveau D2,

Vu l'accord du club de FC des 2 Vallées (meilleur deuxième) d'accéder au niveau D1

La Commission émet un avis favorable à ces inversions.

AMBAZAC 1 E SOLIGNAC / BOSMIE 1 *E FEUILLARDIERS FCCO SEREILHAC 1*



Accèdent au niveau D1 :

Poule A Limoges Beaubreuil
 Poule B Ladignac St Yrieix *FC des Deux Vallées 1*
 Poule C Feytiat 2
 Poule D AFP le Palais 1

COMPOSITION POULES U15 È 2 ^{ème} PHASE				
U15 È D 1 POULE UNIQUE	U15 È D 2 POULE A	U15 È D 2 POULE B	U15 È D 2 POULE C	15_D2 POULE D
FEYTIAT 2	AMBAZAC 1	E ANF 87 BESSINES 2	E SOLIGNAC BOSMIE 2	FOOT SUD 87 1
LGES BASTIDE 1	FUN87 HIGJ 1	AIXE SUR VIENNE 2	E. ST LEO/STJUST 2	LGES LANDOUGE1
LGES BEAUBREUIL(1)	E ST JOUV /NANTIAT 1	E FEUIL Fcco Ser 1	E UseccNieul Peyr(1)	FRATERN M LAV RAZ
E JUNIEN VAL VIEN 1	E. BONNAC BEAUNE 1	E SOLIGNAC BOSMIE 1	E. ST JUN VAL VIENNE 2	GJEFPN 1
E ANF BESSINES (1)	ISLE 2	PANAZOL 1	E FEUILL FccoSer 2	OCCITANE (1)
ST LEONARD /ST JUST (1)	LGES LAFARGE 1	E CHAT NE EYM 1		
FC 2 VALLEES 1				
VEYRAC 1				
E LADIGNAC ST YRIEIX 1				
AFP LE PALAIS				

COUPES U19 U17 et U15 (principales et consolantes)

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Modification calendrier

Les finales Coupes Jeunes se joueront le **samedi 08 Juin 2019**

Les clubs intéressés pour recevoir ces finales peuvent faire acte de candidature auprès du District avant le **lundi 28 Janvier 2019**

La Commission prend note du courrier du Limoges Football Club concernant l'organisation des Finales de Coupes.

Le animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de la Commission
GUY THARAUD



PARTENAIRES DU DISTRICT

